

86

27-28/11/2011

L'Allemagne adopte une ligne de négociation très dure sur l'euro

To avoid go
avoid law...
ΕΙΔΟΤΟΤΟΠΡΑΓΜΑ

Angela Merkel se refuse à effectuer un « saut fédéral » pour sauver la monnaie unique

Angela Merkel finit par être exaspérée. La chancelière allemande ne cesse de faire des concessions, de brûler ses cartouches politiques et de bousculer le Bundestag pour sauver l'euro. Pourtant, au lieu de calmer les marchés, les décisions européennes ne font qu'accroître l'incertitude. Les Européens en sont largement responsables : après chaque sommet, il en est toujours un pour déclarer que les décisions prises sont d'ores et déjà insuffisantes – comme, cet été, la Commission – ou pour les remettre en cause, à l'instar de l'ex-premier ministre grec Georges Papandréou avec son référendum avorté.

Pis, l'intendance ne suit pas. Le 27 octobre, M^{me} Merkel a accepté avec les Européens de recapitaliser les banques, de renflouer une nouvelle fois la Grèce et d'augmenter la capacité du Fonds européen de stabilité financière (FESF). Un mois plus tard, rien n'a avancé.

Alors, à Berlin, on exige que les Européens mettent en œuvre leurs engagements. Le gouvernement refuse de céder à l'« hystérie » des marchés anglo-saxons, qui veulent que la Banque centrale européenne (BCE) rachète durablement la dette des pays en difficulté, ou qui exigent la création d'euro-obligations. La réponse est « Nein ».

Cette ligne de négociation très dure bougera sans doute un peu,

avant le conseil européen des 8 et 9 décembre, alors que Nicolas Sarkozy et Angela Merkel se sont engagés à faire d'ici là des propositions institutionnelles. Mais il ne doit pas y avoir de malentendu sur la chancelière, qui n'est pas prête à basculer vers les États-Unis d'Europe.

L'euro est cassé, Berlin veut en corriger les erreurs de construction, mais certainement pas abandonner les principes fondateurs adoptés en 1991 à Maastricht : la BCE veille à la stabilité monétaire tandis que chaque État doit gérer ses finances en père de famille. Le pacte de stabilité s'étant révélé insuffisant, la surveillance et les sanctions vont être durcies fortement pour que tous retrouvent sur vingt ans un endettement inférieur à 60 % du PIB. La faillite de la Grèce ayant été le talon d'Achille de l'euro, le mécanisme d'aide sera conservé, mais il n'y aura pas de solidarité illimitée.

Ainsi, nul ne prévoit de transformer la BCE en Réserve fédérale américaine, susceptible d'acheter indéfiniment de la dette publique. A force de soutenir les pays en difficulté, la BCE devrait être renflouée par le contribuable allemand, sans qu'il ait son mot à dire sur les gouvernements fautifs : non démocratique pour la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, inacceptable par la Bundesbank.

Pour l'heure, M. Sarkozy et M^{me} Merkel ont conclu un armistice,

laissant la BCE faire son devoir : acheter de la dette italienne, souhaite Paris, cesser ces opérations le plus tôt possible, espère Berlin.

Pour la même raison, M^{me} Merkel ne veut pas d'euro-obligations. Celles-ci permettent d'aller emprunter avec la signature de son voisin – comprendre le contribuable allemand – sans avoir à lui rendre des comptes sur l'usage fait des fonds levés. Elles augmenteraient le coût du crédit outre-Rhin et feraient perdre à moyen terme son AAA à l'Allemagne.

L'euro est cassé, Berlin veut en corriger les erreurs de construction, mais pas abandonner les principes fondateurs

Surtout, elles effaceraient les différences de taux entre les pays européens. La zone euro a connu cette période, pendant dix ans, lorsque les taux des pays du Sud se sont alignés sur ceux de l'Allemagne. Affranchis de la pression des marchés, ils ont laissé dériver leurs finances et leur compétitivité.

Cette dérive pourrait être évitée en effectuant un saut fédéral. Mais les Allemands n'imaginent pas avoir leur mot à dire sur les 35 heures ou le budget de la défen-

se en France. Toute nouvelle délégation de souveraineté doit être soumise à référendum, comme l'a exigé la cour de Karlsruhe. « Ce saut fédéral ne passera ni chez nous, ni en France », estime-t-on à Berlin.

On en revient donc aux méthodes classiques mais non appliquées depuis Maastricht : prévenir tout dérapage des économies, à l'aune de critères multiples ; sanctionner automatiquement les pays qui ne respectent pas la trajectoire de réduction de la dette. La Commission assurera cette surveillance, et les décisions seront soumises au verdict de la Cour de justice de Luxembourg, propose Berlin. Quant au Parlement européen, il n'est pas question qu'il ait son mot à dire sur les budgets, qui restent du ressort des Parlements nationaux.

Ces institutions ont un problème de légitimité : elles représentent les vingt-sept pays de l'UE, et pas la zone euro. Là n'est pas l'essentiel pour l'Allemagne. Elle veut que la Pologne et les pays de l'élargissement adhèrent in fine à l'euro, comme l'exigent les traités. S'il y a un cas à régler, c'est celui du Royaume-Uni et du Danemark, qui ont une dérogation, et de la Suède, qui viole le droit en n'adoptant pas l'euro. Mais Berlin se refuse à mettre en place de nouvelles institutions spécifiques pour la zone euro. ■

ARNAUD LEPARMENTIER